



Communauté de Communes du
Secteur d'Ilfurth

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS

EXERCICE 2007



INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale de 8 961 habitants au recensement 1999. Selon les renseignements fournis par les communes, la population actuelle est de 9 518 habitants, selon le détail ci-dessous.

COMMUNES	Nombre d'habitants recensement 1999	POPULATION ACTUELLE (renseignements des communes)	Nombre de foyers				
			en 2003	en 2004	en 2005	en 2006	en 2007
FROENINGEN	612	612	246	250	260	260	260
HEIDWILLER	614	614	230	232	238	240	240
HOCHSTATT	1 907	1 907	733	741	776	786	786
ILLFURTH	1 975	2 424	808	822	830	900	900
LUEMSCHWILLER	689	709	268	270	274	278	278
SAINT-BERNARD	479	462	181	182	182	185	185
SPECHBACH LE BAS	637	745	250	267	274	272	272
SPECHBACH LE HAUT	624	621	205	215	225	220	220
TAGOLSHEIM	673	673	249	251	254	259	259
WALHEIM	751	751	343	338	366	333	333
TOTAL	8 961	9 518	3 513	3 568	3 679	3 733	3 733

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. LA COLLECTE

1.1.1. Collecte des déchets des ménages

1.1.1.1. Ordures ménagères – Emballages – Journaux et magazines

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine au porte à porte.

Les emballages ménagers (flaconnages plastiques) et les cartons et journaux sont collectés au porte à porte en alternance une semaine sur deux. Ils sont présentés dans des sacs fournis par la Collectivité. Des sacs jaunes servent pour les flaconnages plastiques, des sacs bleus sont utilisés pour les cartons d'emballages, journaux et prospectus.

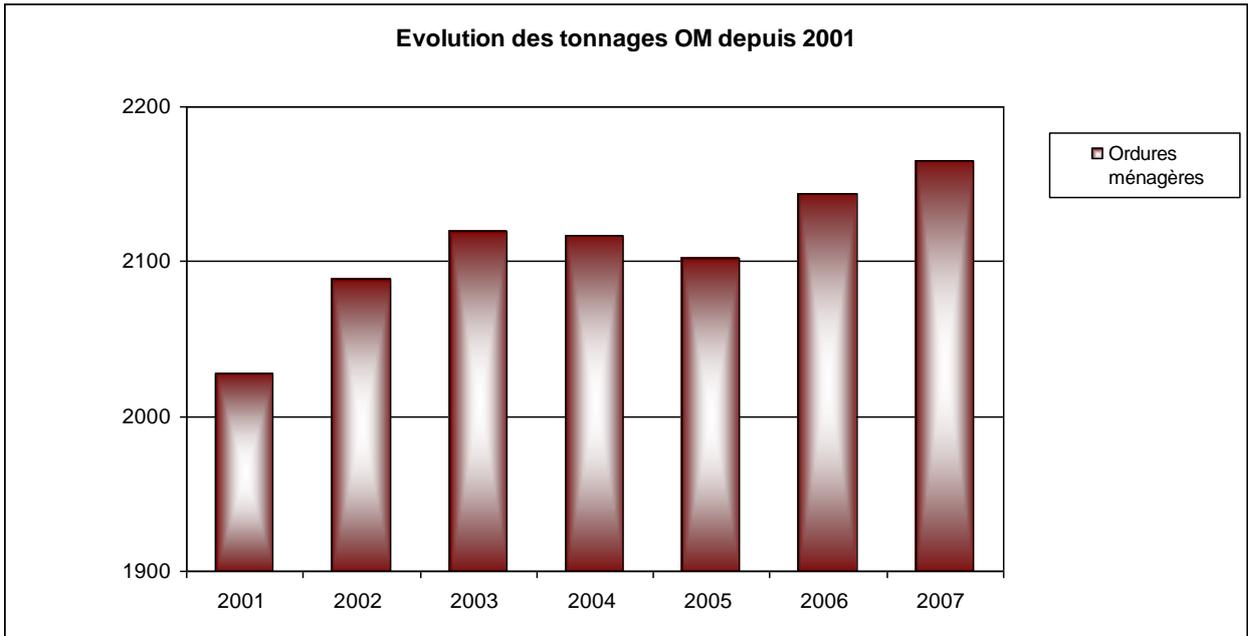
Cette collecte se fait simultanément à la collecte des ordures ménagères, dans des bennes bi-compartmentées.

La collecte est réalisée 4 jours par semaine selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Communes
MARDI	HOCHSTATT FROENINGEN
MERCREDI	ILLFURTH HEIDWILLER
JEUDI	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER
VENDREDI	SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD

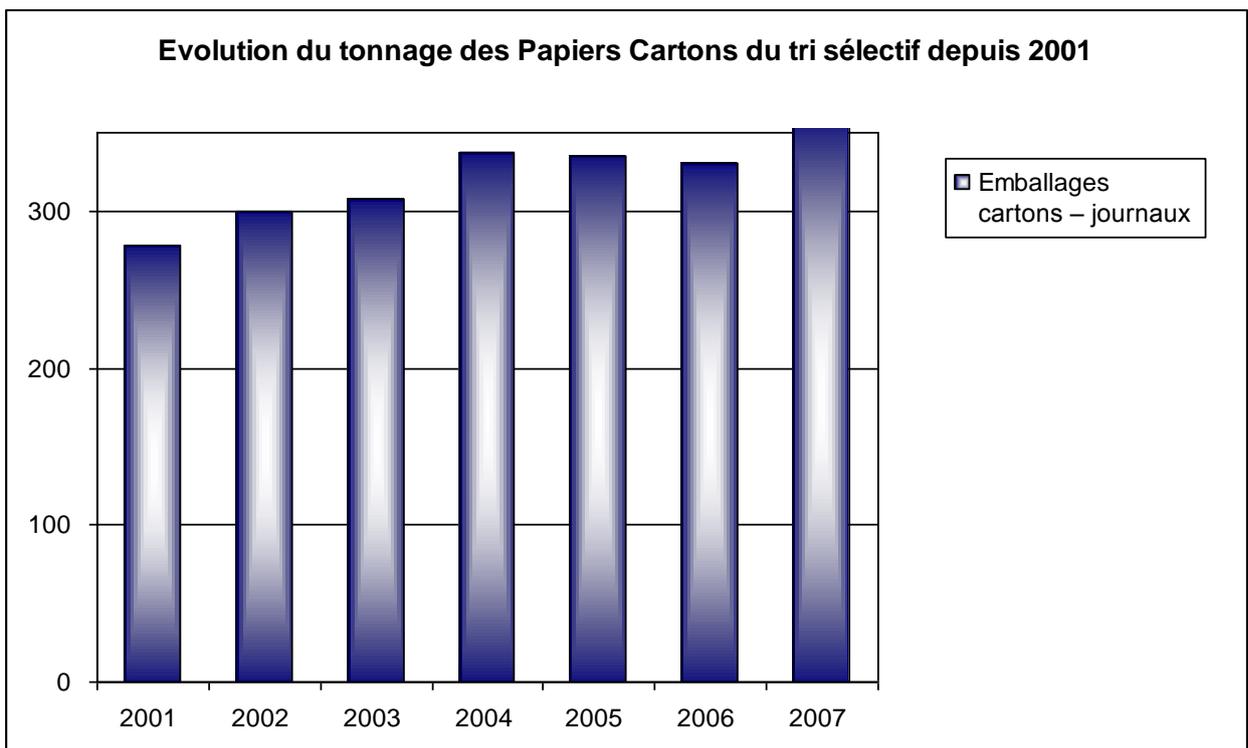
Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

Ordures ménagères	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Quantité (t)	2028,00	2088,28	2120,02	2116,68	2101,92	2143,70	2164,72
Ratio (kg/hab/an)	226,30	233,04	236,58	228,07	226,47	225,23	227,43
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.	



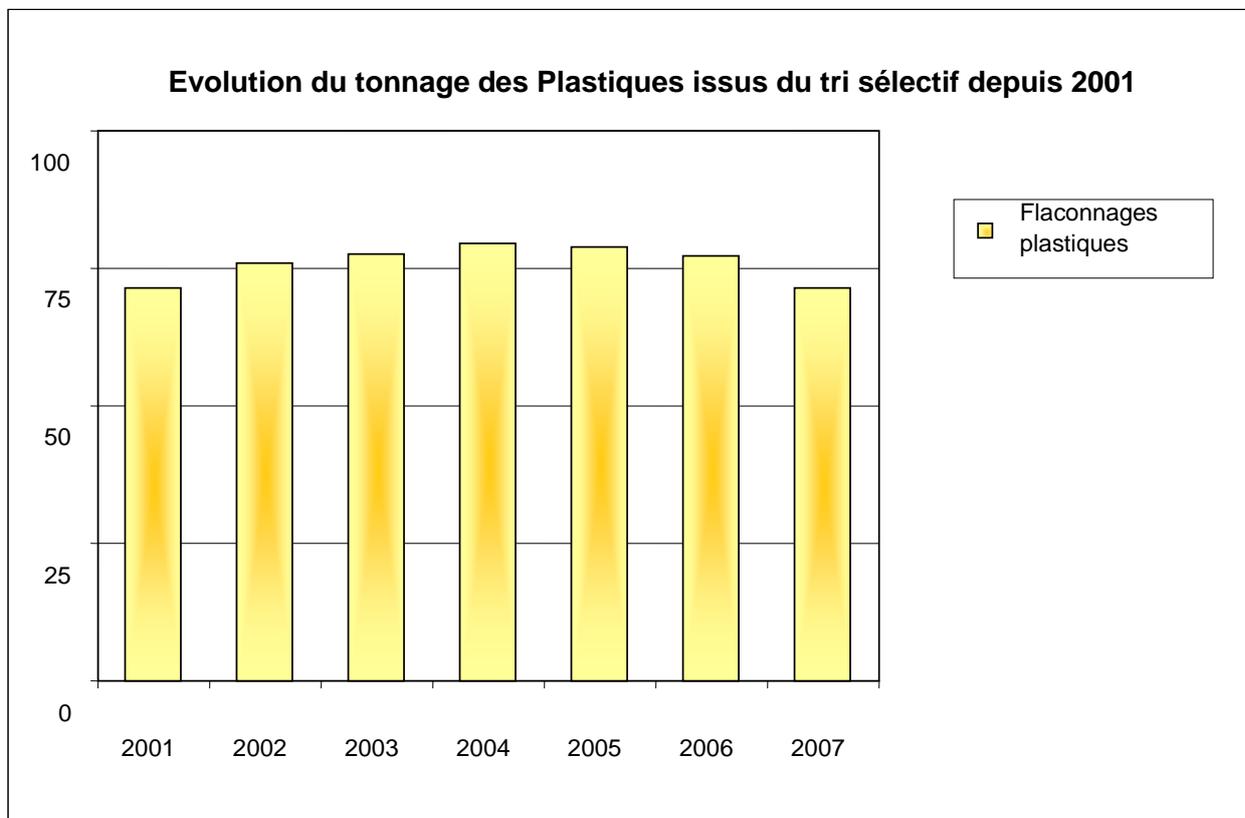
Emballages cartons – journaux	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Quantité (t)</i>	278,74	299,70	307,30	337,68	335,44	330,80	360,60
<i>Ratio (kg/hab/an)</i>	31,11	33,44	34,29	36,38	36,14	34,76	37,89
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.	

Tonnage d'E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) et d'ELA (Emballages Liquide Alimentaire) soutenus par Eco-Emballages	61.097
---	---------------



Flaconnages plastiques	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Quantité (t)</i>	71,56	76,00	77,46	79,40	78,82	77,14	71,32
<i>Ratio (kg/hab/an)</i>	7,99	8,48	8,64	8,56	8,49	8,10	7,49
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.	

Tonnage de "flacons plastiques" livrés et soutenus par Eco-Emballages	57.68
--	--------------

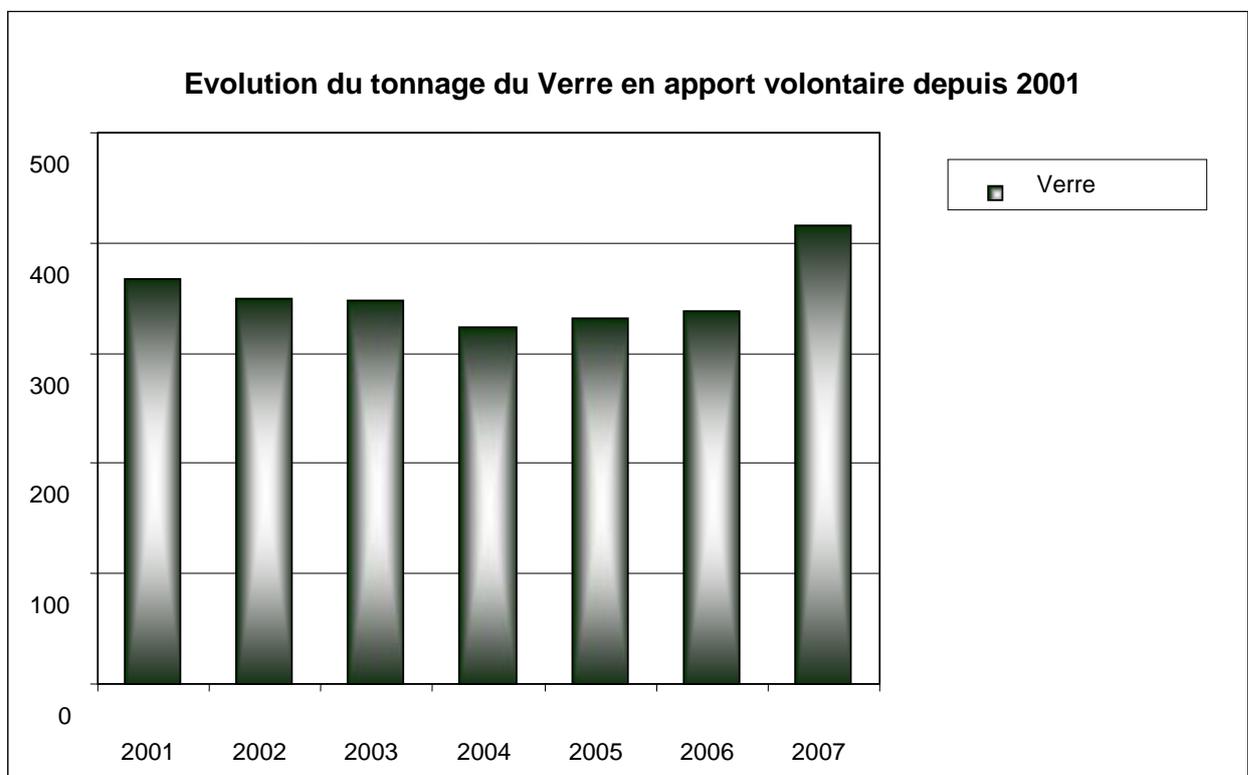


1.1.1.2. Collecte sélective du verre

Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 21 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie d'ILLFURTH, soit en tout 24 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Verre	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Quantité (t)	367,00	350,13	347,19	324,05	330,96	337,44	416,34
Ratio (kg/hab/an)	40,90	39,07	38,70	34,92	35,66	35,45	43,74
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.	

Tonnage de "verre mélangé" livré et soutenu par Eco-Emballages	381.17
---	---------------



1.1.1.3. Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés par apport volontaire à la déchetterie d'ILLFURTH.

Voir 1.1.1.5.

1.1.1.4. Déchetterie

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

▪ **pour les particuliers uniquement :**

Lundi	-	14 h / 17 h
Mercredi	9 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	-	14 h / 17 h
Samedi	9 h / 17 h (en continu)	

▪ **pour les artisans et commerçants uniquement :**

Mardi	-	14 h / 16 h
--------------	---	-------------

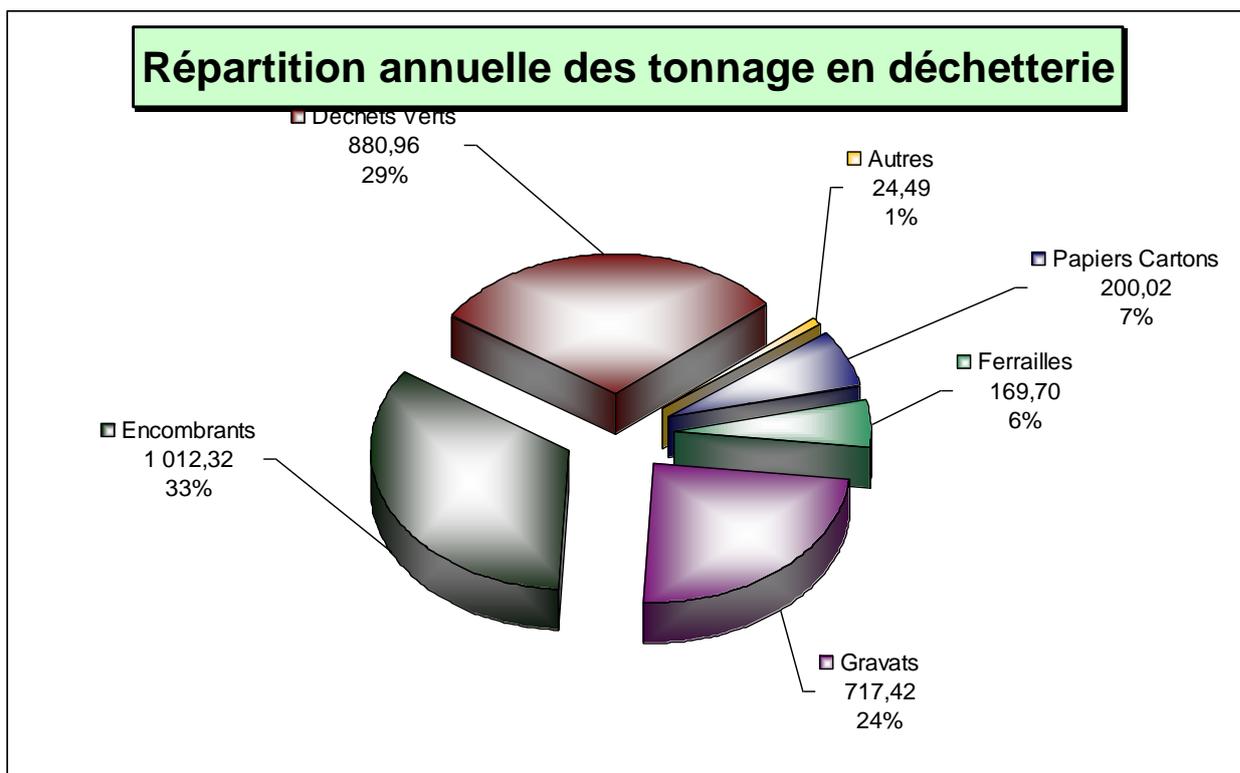
La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 18 septembre 2002 qui définit les conditions d'acceptation des déchets. Le règlement est affiché à la déchetterie et est disponible au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies.

La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matériaux		2002	2003	2004	2005	2006	2007	Destination
Papiers cartons	Quantité (t)	173,22	150,25	158,21	165,42	173,66	200,02	SOREPA à SAUSHEIM
	Ratio (kg/hab/an)	19,33	16,77	17,05	17,82	18,25	21,01	
Ferrailles	Quantité (t)	235,99	207,12	185,30	176,30	167,42	169,70	SOMETALOR (MARX & SPAENLIN) à ILLZACH ou CERNAY Environnement
	Ratio (kg/hab/an)	26,33	23,11	19,97	19,00	17,59	17,83	
Batteries	Quantité (t)	12,00	10,76	7,24	9,64	7,92	2,64 **	Ets ALSADIS à CERNAY
	Ratio (kg/hab/an)	1,45	1,20	0,78	1,04	0,83	0,28	
Piles	Quantité (t)	0,40	1,20	1,20	1,20	1,23	1,20	Sté COREPILE (75)
	Ratio (kg/hab/an)	0,04	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	
Gravats *	Quantité (t)	416,02	384,00	610,00	600,00	590,17	223,30	Réfection de chemins forestiers
							494,12	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	46,42	42,85	65,73	64,65	62,01	51,94	
Encombrants	Quantité (t)	995,22	708,26	809,24	795,00	860,92	1 012,32	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	111,06	79,04	87,19	85,66	90,45	106,36	
Déchets verts	Quantité (t)	750,70	650,14	755,16	724,64	758,28	880,96	Compostage chez ANNA COMP. puis SUNDGAU COMPOST
	Ratio (kg/hab/an)	83,77	72,55	81,41	78,08	79,67	92,56	
Vêtements	Quantité (t)	25,00	11,00	8,00	non communiqué	non communiqué	non communiqué	Terre des Hommes (68) Le Relais
	Ratio (kg/hab/an)	2,78	1,23	0,86				
DTM (déchets toxiques des ménages)	Quantité (t)	12,03	9,86	11,76	13,09	12,85	14,86	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	1,34	1,10	1,27	1,41	1,35	1,56	Traités par TERIS
Huiles de vidanges	Quantité (l)	7 150,00	5 200,00	6 900,00	5 300,00	6 000,00	4 700,00	SRRHU à RIXHEIM
	Ratio (l/hab/an)	0,79	0,58	0,74	0,57	0,63	0,49	
Huiles végétales	Quantité (l)	1 800,00	1 600,00	2 200,00	2 000,00	3 000,00	1 600,00	Service Antipollution de l'Est à REUTENBOURG (67)
	Ratio (l/hab/an)	0,20	0,18	0,24	0,22	0,32	0,17	
			pour 8 961 hab.		pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.	

* Estimation pour gravats en réfection de chemins forestiers.

**** De nombreux vols de batteries ont été enregistrés en 2007.**



* **Autres** : Piles, Batteries, Huiles diverses, Déchets toxiques des Ménages.

1.1.2. Déchets des artisans et commerçants

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

249 m³ de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2007 (contre 89 m³ en 2001, 144.50 m³ en 2002, 388 m³ en 2003, 493 m³ en 2004, 290.50 m³ en 2005 et 317 m³ en 2006).

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie (articles 10 et 8). Les gravats sont limités à 2 m³ par apport et par jour.

Une participation est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Cette participation s'élève depuis le 1^{er} septembre 2002 à 14 € le m³.

1.1.3. Ramassage des carcasses de voitures

Il est à noter que la C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

En 2007, 32 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 2 679.04 €. Ce coût est financé dans le cadre du Budget général de la C.C.S.I.

Il est à remarquer que ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

1.2 LE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

1.2.1 Ordures ménagères

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées par benne et compactées dans la benne sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

1.2.2 Traitement des matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte

Les emballages triés et conditionnés par VIDOR (devenu COVED au 30/11/2007) sont mis à la disposition des filières de récupération d'ECO-EMBALLAGES. Les papiers, journaux, magazines et prospectus sont revendus par VIDOR (COVED) en papeterie. Les cartons, cartonnettes et papiers d'emballages sont vendus à PAPETERIE DU RHIN. Par ailleurs, depuis juillet 2004, VALORPLAST nous verse un prix de reprise pour les flaconnages en plastique.

1.2.3 Traitement des matériaux issus de la collecte sélective par apport volontaire en déchetterie

Voir tableau du 1.1.1.4.

2. INDICATEURS FINANCIERS

Le service public pour la "collecte des ordures ménagères, des plastiques creux, des papiers-cartons, traitement des plastiques creux, des papiers-cartons" est assuré par le moyen d'un marché public de services. La société VIDOR (devenue COVED au 30/11/2007) est titulaire de ce marché depuis le 1^{er} juillet 2004.

Le service de traitement des déchets ménagers est assuré par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, dont la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est membre, dans le cadre fixé par le plan départemental d'élimination des déchets.

Le verre déposé dans les bennes est collecté par la Société SITA Alsace depuis le 01/07/2004. Il est acheté par O-I Manufacturing France à VILLEURBANNE (anciennement BSN GLASSPACK).

Le service d'exploitation de la déchetterie est également assuré par le moyen d'un marché public de services. Le titulaire de ce marché est la Société SITA Alsace de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE depuis le 1^{er} novembre 2002. Après appel d'offres, un marché a été passé avec la Société SITA Alsace à partir du 1^{er} novembre 2005.

2.1 FINANCEMENT DU SERVICE

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : cette taxe a été instaurée par la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH à partir du 1^{er} janvier 2002 par délibération du 19 septembre 2001.
 - Un montant de 643 053 € a été inscrit au BP 2007.
 - **Le produit encaissé, inscrit au CA 2007, est de 645 278 €.**

- les aides de ECO-EMBALLAGES
- les garanties de reprise des partenaires : verre, papier et plastique
- la revalorisation des journaux et magazines issus de la collecte sélective
- l'achat de matière par le prestataire pour le papier-carton et les métaux de la déchetterie
- les participations des artisans et des commerçants.

Les montants respectifs provenant des différentes recettes ressortent des bilans des recettes et des dépenses figurant sur les annexes.

La participation des Communes pour la collecte des ordures ménagères n'existe plus depuis l'exercice comptable 2002, du fait de l'instauration de la TEOM à partir du 1^{er} janvier 2002.

2.2 AIDES D'ECO-EMBALLAGES (CONTRAT BAREME D APPLICABLE DEPUIS LE 01/01/07)

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, des bouteilles plastiques, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés et des ratios de collecte (correspondant aux tonnages rapportés au nombre d'habitants concernés).

Les ratios au titre du Barème D pris en compte par ECO-EMBALLAGES restent ceux prévus à la signature du contrat, soit 8 847 habitants.

Plus les ratios de collecte sont élevés, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

Papiers-cartons : Performance plafond EE : 18 kg/hab/an (Aide EE : 280.00 €/tonne).
Performance plancher EE : 4 kg/hab/an (Aide EE : 120.00 €/tonne).
En 2007, ratio plafond non atteint : 6.906 kg/hab/an (Aide 153.66 €/T).

Flaconnage plastique : Performance plafond EE : 8.00 kg/hab/an (Aide EE : 840.00 €/tonne).
Performance plancher EE : 1.6 kg/hab/an (Aide EE : 310.00 €/tonne).
En 2007, ratio plafond non atteint : 6.52 kg/hab/an (Aide 644.91 €/T).

Verre : Performance plafond EE : 45 kg/hab/an (Aide EE : 7.00 €/tonne).
Performance plancher EE : 15 kg/hab/an (Aide EE : 3.00 €/tonne).
En 2007, ratio plafond non atteint : 43.085 kg/hab/an (Aide 4.91 €/T).

2.3 BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2007

Voir ANNEXE 5 "BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2007".

2.4. INVESTISSEMENT 2007

En décembre 2007, le Conseil de la Communauté de Communes du Secteur d'Ilfurth a décidé de lancer une étude de faisabilité pour l'agrandissement de la déchetterie (amélioration de la circulation, nouveaux flux de déchets, ...).

Le Bureau d'études de l'ADAUHR a été retenu pour cette étude pour un montant de 4 754,10 € T.T.C.

Par ailleurs, on peut observer :

- qu'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse d'un montant de 2 690 € a été encaissée en 2007 au titre de l'aide pour l'acquisition d'un local pour les Déchets Ménagers Spéciaux à la déchetterie ;
- qu'une subvention d'Eco-Emballages d'un montant de 1 372 € a été encaissée en 2007 au titre de l'acquisition de 2 conteneurs à verre en 2002.

A ILLFURTH, le 17 juin 2008

**Le Président
Helmuth BIHL.**

ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES DU SERVICE EN 2007

Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

DEPENSES POUR 2007

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2006 € TTC (12 mois)	Exercice 2007 € TTC (12 mois)
Dépenses pour la collecte et le traitement des O.M. et des plastiques creux et papiers-cartons (collecte sélective)	Marché VIDOR (COVED) de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective + traitement collecte sélective	VIDOR (devenu COVED au 30/11/07)	280 762.37	289 384.90
	Traitement des ordures ménagères par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne - FONCTIONNEMENT	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	206 134.40	226 056.14
	Honoraires D.D.A.F. (solde suivi du marché 2002 et solde passation du marché 2004)	DDAF	0.00	4 406.66
Collecte du verre	Collecte du verre	SITA Alsace	11 430.12	12 533.73
Collecte sélective	Achat de sacs pour collecte sélective	CELLOPLASTIC	21 952.10	0.00
		P.T.L.	0.00	19 775.64
	<u>Communication :</u> *Calendrier de collecte 2006 + conception et impression autocollants conteneurs à verre **Réédition maquette sac de tri	JEKER	1 683.78*	152.98**
		PAGINATION	0.00	2 649.14***
*** Calendrier de collecte 2007				
TOTAL DES DEPENSES			521 962.77	554 959.19

ANNEXE 2 : BILAN DES RECETTES DU SERVICE EN 2007

Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

RECETTES POUR 2007

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2006 € TTC (12 mois)	Exercice 2007 € TTC (12 mois)
Recettes du service "ordures ménagères" et du service "collecte sélective et du verre"	Aides Eco-Emballages * 2006 : au titre du Barème C * 2007 : au titre du Barème D	Eco-Emballages	93 033.41*	73 514.16*
	Compensation Eco-Emballages par rapport au Barème C		0.00	8 475.18
	Soutien à la communication (2006 : compris dans les 93033.41 €)			542.93
	Soutien aux caractérisations		0.00	1 000.00
	Emballages ménagers papiers/cartons	Papeterie du Rhin	3 294.53	3 221.17
	Verre	O-I Manufactur- ing France (BSN)	8 579.73	7 287.97
	Plastique	VALORPLAST	12 369.62	11 482.62
	Journaux et magazines	VIDOR (COVED)	10 137.14	15 233.41
	Prime exceptionnelle d'encourage- ment	REVIPAC	0.00	700.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00	0.00
TEOM pour la collecte "OM" et pour la collecte sélective et du verre		394 548.34	433 501.75	
	TOTAL DES RECETTES		521 962.77	554 959.19

ANNEXE 3 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2007**Déchetterie****Dépenses et recettes****POUR 2007**

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2006 € TTC (12 mois)	Exercice 2007 € TTC (12 mois)
Dépenses pour l'exploitation	Déchetterie d'ILLFURTH – Exploitation et traitement des papiers-cartons, métaux... * dont SITA 2006 : 152 883.22 € SITA 2007 : 161 241.11	SITA et autres prestataires	159 960.09*	177 102.00*
	Traitement des déchets verts	SUNDGAU COMPOST	25 876.21	26 918.56
	Traitement des matériaux de la déchetterie, pour la part gravats et encombrants	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	82 896.09	136 005.88
	Honoraires/Solde DDAF pour suivi du marché "déchetterie" passé en 2003	DDAF	0.00	2 591.70
	Honoraires/Solde DDAF pour passation du marché "déchetterie" passé en 2005	DDAF	0.00	3 169.40
TOTAL DES DEPENSES			268 732.39	345 787.54
Recettes du service	Achat de matière papier-carton	SITA	3 602.53	5 584.63
	Achat de matière métaux	SITA	365.76	510.78
	Artisans-commerçants		4 438.00	3 486.00
	T E O M		226 387.66	211 776.25
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		33 938.44	124 429.88
TOTAL DES RECETTES			268 732.39	345 787.54

ANNEXE 4 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2007

Carcasses de voiture

Dépenses et recettes

POUR 2007

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2006 € TTC (12 mois)	Exercice 2007 € TTC (12 mois)
Dépenses	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voiture	Auto-assistance SCHMITT	2 846.48	2 679.04
TOTAL DES DEPENSES			2 846.48	2 679.04
Recettes	T.E.O.M.		0.00	0.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		2 846.48	2 679.04
TOTAL DES RECETTES			2 846.48	2 679.04

ANNEXE 5 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2007

TOTAL RECAPITULATIF

Dépenses et recettes

POUR 2007

		Coût réel (montants révisés)	
		exercice 2006 € TTC	exercice 2007 € TTC
Dépenses	Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective et collecte du verre.	521 962.77	554 959.19
	Déchetterie	268 732.39	345 787.54
	Ramassage des carcasses de voiture	2 846.48	2 679.04
TOTAL DES DEPENSES		793 541.64	903 425.77
Recettes	TEOM effectivement encaissée*	620 936.00*	645 278.00
	Aides ECO EMBALLAGES	93 033.41	83 532.27
	Valorisation papier (Papeterie du Rhin)	3 294.53	3 221.17
	Valorisation verre (O-I Manufacturing - BSN)	8 579.73	7 287.97
	Valorisation plastique (VALORPLAST)	12 369.62	11 482.62
	Revalorisation journaux et magazines (VIDOR – COVED)	10 137.14	15 233.41
	Prime exceptionnelle (REVIPAC)	0.00	700.00
	Achat de matière papier-carton (SITA)	3 602.53	5 584.63
	Achat de matière métaux (SITA)	365.76	510.78
	Artisans - Commerçants	4 438.00	3 486.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes	36 784.92	127 108.92
TOTAL DES RECETTES		793 541.64	903 425.77

* TEOM

Le total des recettes de TEOM constaté au CA 2007 est de 645 278 € (une somme de 643 053 € avait été inscrite au budget primitif 2007).

La TEOM nécessaire pour équilibrer le service "déchets" pour l'exercice 2007 aurait dû s'élever à 772 386.92 €.

La TEOM n'étant pas suffisante, le budget général de la Communauté de Communes a financé les 127 108.92 € nécessaires pour équilibrer le service "déchets" en fin d'exercice.

ANNEXE 6 : RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2007 (SELON LES TONNAGES)

Mode de collecte	Matériaux	2006		2007	
		Tonnage	Proportion (%)	Tonnage	Proportion (%)
Porte à porte	Ordures Ménagères	2 143,70	39,19	2164,72	37,93
	Emballage cartons-journaux	330,80	6,05	360,60	6,32
	Flaconnages plastiques	77,14	1,41	71,32	1,25
Apport volontaire	Verre	337,44	6,17	416,34	7,29
Déchetterie	Encombrants	860,92	15,74	1 012,32	17,74
	Papiers cartons	173,66	3,17	200,02	3,50
	Gravats	590,17	10,79	717,42	7,14
	Ferrailles	167,42	3,06	169,70	2,97
	DTM, Piles, Batteries, Huiles	30,20	0,55	24,49	0,43
	Vêtements	non communiqué		non communiqué	
	Déchets verts	758,28	13,86	880,96	15,43
Total		5 469,73	100,00	6 017.89	100,00

